

## PROCES VERBAL 3/2021



### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Avril 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le 12 Avril, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

**Présents :** André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Yves MOITY - Sylvie CALMEJANE - Pierre CANDALOT DIT SECALOT - Annie ETCHEGOYHEN - Bernard HALTY - Anne-Marie LABARRERE - Patou LENDRES - Maurice MARTINEZ - Romain PIERRINE - Betty ZAGO.

**Absents excusés :** Latéfa ABANINI (procuration à Sylvie CALMEJANE) - André ETCHEGOIN (procuration à Romain PIERRINE) - Martine SEMPIETRO (procuration à Anne-Marie BARRERE).

**Secrétaire de Séance :** Sylvie CALMEJANE.

#### ORDRE DU JOUR

1 – 2021-17. Budget Primitif 2021.

2 – 2021-18. Taxes 2021.

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 Mars 2021, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune remarque. Aucune autre objection n'étant soulevée, le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

---

1 – 2021-17. Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal **VOTE** les propositions nouvelles du Budget Primitif 2021 :

#### Investissement :

Dépenses : 259 504,92 €

Recettes : 260 104,92 €

#### Fonctionnement :

Dépenses : 651 884,74 €

Recettes : 651 884,74 €

#### Pour rappel, total budget :

##### Investissement

Dépenses : 273 504,92 (dont 14 000,00 de RAR)

Recettes : 273 504,92 (dont 13 400,00 de RAR)

##### Fonctionnement

Dépenses : 651 884,74 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 651 884,74 (dont 0,00 de RAR)

**Pour : 12 + Procurations : 3 = Total du vote : 15**

2 – 2021-18. Taxes 2021.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire pour l'équilibre budgétaire de 2021 de percevoir le montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale pour un montant de 217 194 €.

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

**DECIDE** que le produit attendu des taxes à taux voté sera de

206 913,00 + 2 527,00 — 14 370,00 = 195 070,00 pour l'année 2021

**FIXE** les taux d'imposition de la commune

Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Taux votés	Produit correspondant
Taxe foncière bâtie 832 700,00	23,98 %	199 681,00
Taxe foncière non-bâtie 22 700,00	31,86 %	7 232,00

**ANNEXE** à la demande l'Etat de Notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer l'Etat de Notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

**Pour : 12 + Procurations : 3 = Total du vote : 15**

Fin du Conseil Municipal à 21h50.

**La Secrétaire de Séance :**  
Sylvie CALMEJANE

Arrêté le présent Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 Avril 2021 à deux délibérations.

1 – 2021-17. Budget Primitif 2021.

2 – 2021-18. Taxes 2021.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Conseillers Municipaux	Signatures	Observations
BERNOS André		
BARRÈRE Anne-Marie		
MOITY Yves		
CALMEJANE Sylvie		
ABANINI Latéfa		Absente excusée (procuration à Sylvie CALMEJANE)
CANDALOT DIT SECALOT Pierre		
ETCHEGOIN André		Absent excusé (procuration à Romain PIERRINE)
ETCHEGOYHEN Annie		
HALTY Bernard		
LABARRÈRE Anne-Marie		
LENDRES Patrick		
MARTINEZ Maurice		
PIERRINE Romain		
SEMPIETRO Martine		Absente excusée (procuration à Anne-Marie BARRÈRE)
ZAGO Betty		